



compte rendu CGT CHSCT du 26 octobre.

La Directrice, Mme Boveri a organisé cet après midi une réunion en audio avec les organisations syndicales pour faire le point des diverses mesures adoptées par le gouvernement et la DGFIP face à la recrudescence de l'épidémie COVID.

Pour la CGT, les agents et les cadres de la DGFIP doivent être écoutés et entendus. La période est marquée par une dégradation des conditions de travail que l'on soit en TT ou en présentiel. De plus la prise autoritaire de jours de congés, l'attribution d'une prime à une minorité d'agents sur des critères incompréhensibles et injustes, la poursuite et l'accélération des fermetures de services et la perspective d'un nouveau confinement, contribuent à accentuer le malaise et la souffrance des personnels.

L'assistante sociale provisoire ayant démissionné, il faudra attendre le mois de janvier 2021 pour avoir une nouvelle assistante sociale. Le médecin de prévention n'est pas encore remplacé. C'est toujours le médecin de prévention du sud est qui nous vient en aide.

La Haute-Corse est placée sous couvre feu de 21H à 6H. Pas de problématique pour les horaires de travail sauf pour les déplacements sur le continent. Une dérogation sera donc attribuée à l'agent concerné qui se déplace.

Pas de confinement pour le moment, donc l'accueil est maintenu selon les horaires habituels. La Cgt a souligné notamment depuis l'arrivée à Récipello de la recette hospitalière le nombre d'usagers en augmentation avec toutes les questions de sécurité sanitaire et physique notamment pour les agents d'accueil. Dans la mesure où le nombre d'agents en TT progresse, la CGT demande que les conditions de travail des agents d'accueil soient prises en compte afin qu'ils ne soient pas trop exposés.

M Trucchi fait le point sur les malades, les cas positifs et les cas contact à risque. A ce jour il n'y a pas de malades en cours. Nous avons une pensée pour les agents et leurs proches qui sont touchés par cette sale maladie qui nous pourrait la vie. Actuellement entre 30 et 40 agents équivalent temps plein sont en arrêt maladie. Entre le covid et ses conséquences psychologiques, les restructurations brutales comme le NRP et les suppressions d'emplois, ce chiffre n'est pas prêt de se réduire.

Concernant le télé travail (TT) madame Boveri nous annonce que le quota de 40% prévu par la DG n'est pas encore atteint faute de matériel . Le dispositif appliqué sera transitoire compte tenu de l'épidémie. Les collègues en TT pour fragilité sur 5J le resteront. Pour les autres, la Direction demande aux chefs de services d'aller jusqu'à 3J de TT notamment ceux qui partagent leur bureau. **Actuellement 40 agents sont en TT. 26 sous convention et 14 sans convention. De nouveaux ordinateurs devraient arriver pour atteindre 100 possibilités sur la base du volontariat; soit probablement la totalité des agents demandeurs.**

Il n'y aura pas de conventions pour obtenir le TT. Le chef de service fera un courriel . C'est un dispositif allégé à durée illimitée.

N'hésitez pas à nous solliciter pour une précision ou une aide et soyez vigilants

Les militants CGT présents à cette réunion
Stéphanie Colombani J Marcel Subrero et JP Battestini

